

Procédure de positionnement

Dans le cas d'un projet de transition professionnelle, le positionnement préalable est un bilan de vos compétences, vos acquis, et vos expériences qui permettent d'évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation "sur mesure".

Déroulement

Un questionnaire d'entrée qui porte sur :

Renseignements d'ordre général

Nom/prénom
Coordonnées
Expérience(s) professionnelle(s)
Prescripteur

Projet de l'apprenant

Motivation pour suivre la formation
Objectif professionnel
Positionnement par rapport aux prérequis

Attente vis à vis de la formation et motivation

Attente
Motivation(s)

Disponibilité pour la formation

Temps consacré à l'apprentissage
Période, horaires, journées pour la formation
Une évaluation en situation de conduite (voir "procédé d'évaluation avant la formation")
Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous seront transmis.

Information du public

Le procédé de positionnement est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.